ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓪᓕᐊᑎᓪᓗᒋᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d'intérêt public

Nouvelle plaque d'immatriculation du Nunavut disponible maintenant

Date de début : 11 septembre 2025
Date de fin : 30 septembre 2025
À l'échelle du Nunavut 45 s

La nouvelle plaque d'immatriculation du Nunavut pour véhicule motorisé est maintenant disponible à votre bureau régional et, ultérieurement, dans les bureaux de liaison gouvernementaux.

Le Bureau des véhicules motorisés a simplifié le processus de remise de la plaque, qui est maintenant similaire au processus d'immatriculation d'un véhicule.

Vous devrez présenter les documents suivants lorsque vous vous rendrez au Bureau des véhicules motorisés.

- Copie de l'immatriculation de votre véhicule;
- Preuve d'assurance;
- Carte d'identité à photo.

Tous les bureaux sont ouverts de 9 h à 16 h 30.

Si vous avez déjà payé les droits d'immatriculation de votre véhicule pour l'année en cours, vous n'aurez rien à débourser pour recevoir votre nouvelle plaque. Les frais habituels s'appliquent pour les nouvelles immatriculations ainsi que pour leur renouvèlement.

Quant aux anciennes plaques d'immatriculation, elles peuvent être rapportées au même bureau ou conservées par leurs propriétaires.

###

Coordonnées pour les médias :

Ministère des Services communautaires
867 975-7829
cs@gov.nu.ca

ᑭᑲᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᕐᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*

Communications